Synthèse

Titre du Programme
25CC2179



France Bois Forêt est l'interprofession nationale de la filière forêt - bois. Créée le 8 décembre 2004 sous l'égide du ministère de l'Agriculture en charge des Forêts, elle fédère les organisations professionnelles de la filière et est reconnue comme interlocutrice par les pouvoirs publics sur les sujets forêt-bois. En concertation avec ses 26 organisations membres, France Bois Forêt met en œuvre des actions collectives de communication et de promotion de la forêt française et des usages du bois, de recherche, d'innovation et de développement.

France Bois Forêt est ainsi le reflet d'une filière responsable, qui gère durablement ses forêts et sa matière première, tout en relevant les défis d'aujourd'hui et de demain.
franceboisforet.fr

Réalisé par :

France Bois Forêt

Siège social : CAP 120 – 120 Avenue Ledru-Rollin - 75011 PARIS - Tél : 01 44 68 18 53
s.barets@franceboisforet.fr

Contexte et objectifs

Contexte :
Fransylva suit les actualités de l'économie du carbone et décrypte les enjeux du carbone forestier et agricole, en complément du Club Carbone piloté par I4CE. A travers ce bulletin, nous proposons de synthétiser les actualités carbone, à travers plusieurs prismes (économique, réglementaire, innovation), sur un rythme semestriel, particulièrement à destination des acteurs forestiers du marché carbone en France.
Objectifs :
Le programme vise à informer les acteurs de la filière sur les actualités économiques, réglementaires et en matière d'innovation, grâce à une veille des marchés du carbone aux niveaux international, européen et français. Il a également pour objectif de replacer le dispositif Label Bas Carbone dans ce contexte afin de renforcer le positionnement concurrentiel des acteurs forestiers sur ces marchés. Enfin, en facilitant la circulation de l'information, le programme entend contribuer à orienter davantage de financements vers les efforts de renouvellement forestier.

Indicateurs de résultats

- **Indicateur 1** : Nombre de bulletins diffusés → 2
- **Indicateur 2** : nombre de points de veille traités → 35 points
- **Indicateur 3** : statistiques de diffusion → Liste de diffusion spécialisée composée de 350 destinataires (+6% d'inscrits par rapport au trimestre précédent), bénéficiant de l'implémentation du lien d'inscription, diffusion à travers la Lettre B (30 000 exemplaires), newsletter Forêts de France (17 000 abonnés).

Principaux résultats obtenus

1 bulletin de veille stratégique a été publié et diffusé, et un second le sera pour fin mars 2026. Conformément au plan d'action du programme, les actions suivantes ont été mises en place.
Analyses de marchés : Veille active sur les mécanismes internationaux (CORSIA, COP30), le marché volontaire européen (CRCF) et le positionnement des entreprises (fonds carbone, philanthropie climatique).
Expertise réglementaire et prix : Suivi de l'évolution des standards (SBTi 2.0) et réalisation d'une étude économique sur le prix de vente des projets Label Bas Carbone (LBC) en partenariat avec InfoContributionCarbone
Positionnement des entreprises : Participation aux sommets (Carbon Farming, ChangeNOW) et salons professionnels (SIA).

Valorisation

- Compréhension du cadre réglementaire : Le décryptage des standards et des normes permet aux acteurs de garantir la conformité de leurs activités avec l'évolution de la réglementation.
- Suivi des évolutions de marché : L'analyse des mécanismes mondiaux permet de se tenir informé des évolutions de marché et situer les enjeux français dans un contexte international.
- Anticipation: Les bulletins trimestriels permettent d'anticiper les mutations du marché à moyen terme.
- Transparence et confiance : La diffusion de données fiables sur les prix et les dispositifs (via le partenariat avec *InfoContributionCarbone notamment*) réduit les incertitudes et participe au renforcement de la confiance dans les mécanismes de financement carbone.

France Bois Forêt

Siège social : CAP 120 – 120 Avenue Ledru-Rollin - 75011 PARIS - Tél : 01 44 68 18 53
s.barets@franceboisforet.fr